



Consultez nos sites : <https://outils.onera.net/syndicats/cfdt/> et <http://cfdt.onera.free.fr/>
Et retrouvez nos communiqués : <http://cfdt-onera.agence-presse.net/>

Infos CFDT - Août 2022

Négociations salariales 2022

Depuis le mois de juin, la situation a progressé : les cadrages de Bercy pour les EPIC ont été revus et, le 29 juillet, l'ONERA a présenté aux organisations syndicales un projet d'accord avec une évolution de 3,7%. Ce projet prévoit également, en plus (?), une « prime de partage de la valeur » de 500€ (prime « Macron ») et une très légère évolution des cotisations patronales pour la santé et la prévoyance. Ces 2 dernières mesures sont suspendues à la signature d'un accord par les organisations syndicales.

Si on intègre cette prime de 500€ (~1% de la Masse salariale), on se rapproche de la demande intersyndicale (CFDT/CFE-CGC /CGT) qui était de 5%. Mais cette demande tenait compte de l'inflation en décembre 2021 (2,8%). Or, en juillet l'inflation est montée à 6,1% (en rythme annuel) et elle pourrait atteindre 7 à 8% selon les prévisionnistes en fin d'année. De plus une prime n'est pas une mesure pérenne comme peut l'être une augmentation générale.

Cette proposition est donc évidemment trop faible en regard de l'inflation actuelle. En revanche, elle est relativement comparable à ce qui a été proposé dans la fonction publique et d'autres EPIC (+3,5% pour le point d'indice des fonctionnaires, accord à 3% en juin à l'ADEME, cadrage à 3,7% à l'IRSN, à 3,9% au CEA, ...).

Compte tenu de la mobilisation à l'ONERA mais aussi, a contrario, de l'impossibilité en juin/juillet de se joindre à la mobilisation intersyndicale des EPIC (peut-être en septembre/octobre ?), de quels moyens de pression réels disposons-nous ? La CFDT s'interroge et évidemment sa position dépendra de l'éventuelle mobilisation du personnel de l'ONERA. Il n'est en effet pas question de balayer d'un simple revers de la manche les mesures proposées si on ne fait rien de sérieux pour obtenir plus.

Au-delà du niveau global, la proposition d'accord fait la part trop belle aux augmentations individuelles et nous continuons à souhaiter **une augmentation générale identique pour tous en euros (et non en %) et à minima un plancher d'AG plus haut**. Nous réclamons, par ailleurs, une politique salariale pour les doctorants au même niveau que pour l'ensemble des salariés soit une augmentation d'au moins 82€ (au lieu de 63€ actuellement dans le projet). Cela permettra à l'Office de garder son attractivité auprès des meilleurs étudiants dans un contexte où la Loi de Programmation de la Recherche prévoit une forte augmentation des allocations ministérielles (5% par an jusqu'en 2027).

Par ailleurs, l'augmentation de la part patronale dans les cotisations santé/prévoyance sont intéressantes parce qu'elles sont pérennes, qu'elles concernent tout le monde et pour la direction parce qu'elles n'intègrent pas le cadrage de la politique salariale. En revanche, les évolutions proposées dans le projet sont extrêmement limitées et devraient être augmentées très sérieusement (**au minimum 0,3% de la Masse Salariale**).

Enfin, le projet d'accord ne présente aucune mesure témoignant d'un engagement en faveur du climat et, en ce sens, il n'est pas très moderne ni très attractif vis-à-vis des jeunes générations. Des mesures à forte visibilité telles que l'augmentation du forfait mobilité, l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques accessibles aux salariés, etc. ne sont pas des mesures très coûteuses.

La prochaine réunion est prévue le 30 août et d'ici là, la CFDT est à l'écoute des salariés. Nous ferons à l'issue de cette réunion un point sur les diverses pistes d'actions.